

DEC163068DR02



Décision portant nomination de Mme Frédérique Maczkowiak aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR3347 intitulée Signalisation normale et pathologique : de l'embryon aux thérapies innovantes des cancers

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS du 18/12/2014 portant renouvellement de l'unité mixte n°3347 intitulée Signalisation normale et pathologique : de l'embryon aux thérapies innovantes des cancers et nommant M. Simon Saule en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'UMR3347 en date du 14/04/2015 ;

Considérant que Mme Maczkowiak a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Sud du CNRS du 04/10/1999 au 29/10/1999 (durée 6 jours),

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Maczkowiak, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR3347 intitulée Signalisation normale et pathologique : de l'embryon aux thérapies innovantes des cancers, à compter du 01/01/2015.

Mme Frédérique Maczkowiak exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Maczkowiak est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14/01/2016
de l'unité

Le directeur

Simon Saule

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa de la directrice du Centre de Recherche Institut Curie
Geneviève Almouzni

Visa de la déléguée régionale Paris 12 de l'Inserm
Marie-Pascale Martel